DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA SÉPARATION

Décret relatif à l'inventaire

L'*Officiel* publie ce matin un décret fixant les conditions de choix de ce qui concerne les agents des finances chargés de procéder à l'inventaire des biens rendus disponibles par suite de la promulgation de la loi de séparation.

Le même décret règle les conditions dans lesquelles les membres des Fabriques, consistoires, etc., peuvent être appelés à participer à l'inventaire qui devra être revêtu de la signature de l'agent des domaines et de celle des comparants ou témoins.

Un double exemplaire en sera établi : l'un sera remis à l'administration ; l'autre restera aux mains du représentant de l'association religieuse.

Nominations de sous-préfets

Sont nommés :

Sous-préfet d'Avesnes, M. Morice, sous-préfet d'Yvetot.

Sous-préfet d'Yvetot, M. Gessbriere, sous-préfet de Béthune.

Sous-préfet de Béthune, M. Lasserre, sous-préfet d'Arles.

LE PROCÈS des antimilitaristes

On verra plus loin le compte-rendu de l'audience finale.

Le jury est entré dans la salle des délibérations à 7 h. 20 et en est sorti à 9 h. 1/2.

Les condamnations

Aux questions qui lui ont été posées il répond oui à la majorité.

Ces questions intéressent tous les accusés excepté *Cipriani* et *Mlle Nemeska* qui sont seuls **acquittés**.

Tous les autres inculpés sont condamnés à cent francs d'amende.

De plus sont condamnés :

Bousquet, quinze mois de prison ;
Urbain Gohier, un an ;
Cibot dit Sadrain, trois ans ;
Hervé, quatre ans ;
Desplanques, un an ;
Vigo dit Almerez, trois ans ;
Camu dit Clément, un an ;
Le Gury, un an ;
Laporte, un an ;
Baudié dit Rogeau, un an ;
Yvetot, trois ans ;
Pataud, un an ;
Bosche, un an ;
Bontemps, un an ;
Nicolet, un an ;
Leblavec, un an ;
Castagnier, un an ;
Grandidier, deux ans ;
Duberos, un an ;
Merlot, dit Merle, un an ;
Moutoe, un an ;
Frostier, un an ;
Garnery, quinze mois ;
Chauvie, quinze mois ;
Conlais, quinze mois ;
Perceau, pour lequel des circonstances atténuantes ont été admises, six mois.

Tous les condamnés protestent. Hervé le fait en termes violents.

Tous promettent de recommencer et entonnent l'*Internationale* ; ils crient à tue-tête : « Vive la révolution sociale ! »

Un important service d'ordre s'efforce d'empêcher les manifestations qui se produisent dans l'assistance et dans la foule qui stationne autour du Palais.

Promotions dans la Légion d'honneur

Parmi les promotions dans la Légion d'honneur qui paraîtront aujourd'hui à l'*Officiel* nous relevons les suivantes :

Grand officier : Général de Lacroix, gouverneur militaire de Lyon.

Commandeur : général Brun, chef d'état-major général ; général Amourel, président de la commission des écoles ; général Mercier-Milon, directeur de l'infanterie au ministère de la guerre ; général Oudard, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre.

Commandeur : Général Courtes, commandant l'artillerie du 2e corps.

Officiers : Voisin, colonel du 15e d'artill. ; Guérandel, colonel, directeur du génie, à Dunkerque.

Chevaliers : Mengin, cap. au 1er d'inf. ; Courtin, chef de bataill. au 73e ; Hurvoy, cap. au 110e ; Duleant, chef de bataill. au 110e ; Goran, cap. au 127e ; Lévy, chef de bataill. au 145e ; Dauzel d'Aumont, capit. au 145e ; Sciese de Ste-Claire, capit. au 16e chass ; Mickallab, capit. au 16e chass.

Bodelot, capit. au 21e drag ; Antut, lieut. porte-étendard au 21e drag ; Deletre, capit. au 19e chass. ; Dage, offic. d'adm. des subsistances à Arras ; Dubuisson et Alexandre, cap. au 27e d'art ; Gosselain, cap. du génie à Dunkerque ; Fèvre, cap. détaché à la direction d'artillerie de Lille.

Médaille militaire

MM. Tavernier, adjud. au 8e ; Gest, adjud. au 73e ; Stoker, caporal au 145e ; Richard, adjud. au 16e chass. ; Fardoux, adjud au 16e chass. ; Chople, adjud. au 15e d'artill. ; Noël, mar.-des-logis au 27e d'artill. ; Rouzier, chef arm. au 4e cuirass.

Gendarmerie, 1re légion : Vasseur, maréchal des logis ; Mauvais, maréchal des logis ; Dewailly, brigadier ; Parrain, gendarme.

Blondel, serg. à la 1re section d'infirm. ; Cordier, portier-concierge à Lille.

LA SITUATION EN RUSSIE

Calme rétabli à Moscou

Saint-Pétersbourg. — La répression de l'émeute à Moscou est due au général Mitchenko qui, étant arrivé à Moscou au moment où la lutte était des plus terribles, a réussi, en 40 heures, à mettre complètement en déroute les révoltés.

Londres. — De Moscou à l'*Evening Standard* :

L'ordre est complètement rétabli, les magasins sont ouverts.

Le commerce a repris son cours normal.

Toutes les manufactures ont commencé à fonctionner.

La Douma, de Moscou, organise une souscription pour venir en aide aux familles des victimes.

Insurrection à Riga

St-Pétersbourg. — On annonce qu'après une formidable lutte de barricades, à Riga, les insurgés se sont emparés de la plus grande partie de la ville.

Les bureaux de la municipalité et du gouvernement, ainsi que les lignes télégraphiques et les bureaux des chemins de fer, ont été détruits.

ROUBAIX

Le legs Boucher de Perthes

Zoé VANDEPUTTE

Les titres qui ont recommandé Mlle Vandeputte à l'attention de la commission, sont tout différents de ceux qu'on a pu invoquer en faveur des trois premières lauréates. Mlle Vandeputte s'est toujours fait remarquer comme une ouvrière laborieuse et consciencieuse, comme une fille aimante et dévouée : chérie de sa famille, estimée des voisins, appréciée par ses patrons, elle pouvait déjà être citée comme un modèle.

La mort de sa mère survenue en 1899 lui fournit l'occasion de révéler de nouvelles qualités et de conquérir de nouveaux suffrages. Elle était en effet l'aînée de la famille et, acceptant courageusement la tâche qui lui incombait, elle fut pour son père un précieux auxiliaire. Quatre garçons, âgés de quinze, onze, neuf et six ans, la suivaient et il fallait, pour que le père pût se livrer tranquillement à son travail quotidien, qu'il fût appuyé sur leur entretien et sur leur éducation. Mlle Vandeputte l'eût vite rassuré et si elle avait été jusque là pour lui une cause de satisfaction, elle devint bientôt sa consolation et son appui ; se mettant courageusement à la besogne dans le ménage, elle remplaça avec la plus entier dévouement la mère disparue et fut elle-même une véritable mère pour les orphelins.

Dirigeant l'intérieur avec le plus grand soin, veillant à tous les détails de la vie matérielle, suivant l'instruction de ses frères, leur faisant doucement, mais fermement la leçon quand leurs défauts et leurs fautes l'y obligeaient, elle sut montrer toutes les qualités de son cœur. Aussi est-elle sincèrement admirée et a-t-elle vu ses mérites s'imposer à tous.

Cette bonne conduite qui ne s'est jamais démentie, cette existence bien occupée, ce dévouement délicat à sa famille ont paru justifier les éloges qu'on lui décernait et la commission a été unanime à donner la deuxième médaille d'encouragement à Mlle Zoé-Angèle Vandeputte, née à Roubaix le 23 août 1876.

Germaine CALLENS

Nos collègues nous ont laissé toute latitude pour classer les quatre concurrentes dont nous avons encore à parler. Leur confiance nous honorait, mais elle nous embarrassait en même temps, car ces quatre personnes étaient toutes bien méritantes et l'attribution des rangs était assez difficile ; après examen minutieux et longue comparaison des dossiers, nous nous sommes décidé à donner le premier pas à la plus jeune. Sans doute, la longue continuité des actes de dévouement détermine souvent le choix de la commission, mais il nous semble que la manifestation dès le jeune âge des meilleures qualités et des plus nobles dispositions doit emporter les suffrages et justifier une mention spéciale.

Mlle Callens n'avait que quatorze ans quand sa mère mourut et l'avenir s'annonçait bien triste pour le père ; au chagrin de perdre sa compagne venaient s'ajouter les inquiétudes que lui inspirait sa famille, composée de six enfants, âgés respectivement de quatorze, onze, huit, sept, trois et un an. Qu'allaient devenir ces malheureux enfants, abandonnés à eux-mêmes, privés des caresses de la chère défunte ? Qui prendrait soin des tout petits surtout, à qui la minutieuse attention, les soins délicats de la mère sont plus nécessaires encore ?

Heureusement, Germaine Callens était une vaillante fille : « adroite, intelligente, courageuse et d'une conduite irréprochable », elle comprit le rôle qu'elle avait à jouer et malgré son jeune âge, elle s'ingénia à faire de son mieux et à utiliser pour le plus grand bien de tous, les salaires que le père gagnait. Grâce à elle les jeunes enfants dont elle a assumé la charge, ne pâtissent pas de la perte qu'ils ont faite.

Pour nous qui avons pu apprécier de près combien est méritoire et touchant le dévouement d'une fillette de cet âge qui a déjà la force d'âme, le courage et la maturité nécessaires pour remplir les devoirs d'une mère de famille et d'une maîtresse de maison, nous sommes toujours profondément touché quand nous rencontrons des exemples du même genre : aussi ne vous étonnerez-vous point que nous ayons mis Mlle Callens au premier rang des concurrentes qu'il nous restait à louer.

Nous souhaitons que cette méritante jeune fille continue à diriger avec la même bonne volonté et le même bonheur la famille dont elle est chargée, qu'elle travaille à former l'esprit et le cœur de ces jeunes enfants qu'elle élève ; nul doute que la commission sera très heureuse de retrouver son nom quelque jour parmi les candidates au legs Boucher-de-Perthes.

Les réceptions officielles à l'Hôtel-de-Ville. — M. Eugène Motte, entouré de tous ses adjoints, a reçu samedi soir, à 5 heures, à l'occasion du Nouvel An, dans la salle du Conseil municipal, les corps constitués et le personnel des divers services municipaux.

Au président M. Albert Prouvost et aux juges du Tribunal de Commerce, M. Eug. Motte a répondu en les félicitant d'avoir su rajeunir leur institution en ne limitant plus les candidatures à quelques familles qui semblaient privilégiées.

Il s'est associé aux paroles de M. Florent Carissimo, vice-président de la Chambre de Commerce, disant la joie que l'amélioration de l'état de santé du président, M. François Roussel, avait causée à tous ses collègues. M. Eugène Motte a remercié les membres de la Chambre de Commerce de leur dévouement à la prospérité industrielle de la ville et a exprimé l'espoir que l'année 1906 inaugurerait une période plus heureuse.

Ont ensuite été présentés : le Conseil municipal ayant à sa tête M. Cléty ; M. Lebas, capitaine de gendarmerie ; M. Marion, commissaire central et les commissaires d'arrondissement ; le personnel des contributions directes et des contributions indirectes ; MM. Merlot, capitaine des douanes et Jacquemin, lieutenant ; le personnel de l'enregistrement ; le personnel des postes et télégraphes ; M. le vérificateur des poids et mesures ;

M. Balloe, inspecteur du travail ; M. Champier, administrateur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels et le Conseil supérieur de l'Ecole ; la Commission de surveillance et le personnel du Conservatoire de musique ; la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance ; l'Administration de la Caisse d'épargne ; Mme Séverin, directrice du Collège de jeunes filles ; le Comité de la Caisse des Ecoles ; M. le docteur Ballenghien, du service médical scolaire ; le personnel du Collège de jeunes filles ; le personnel enseignant des écoles municipales de garçons ayant à sa tête M. Bourbon, inspecteur primaire ;

M. Thoyer, directeur de la succursale de la Banque de France ; le personnel des bureaux de la mairie ; M. le receveur municipal ; le personnel de l'octroi, des bâtiments municipaux, de la voirie, de la Condition publique ; le service de l'inspection sanitaire ; le personnel du service des eaux ; la commission des logements insalubres ; le personnel de la police ; la commission de la musique municipale ; la commission de la Roubaisienne.

Les réceptions ont pris fin à 6 h. 1/2.

Fédération des Syndicats de l'Industrie Roubaisienne. — Syndicat des Ouvrières des Industries textiles réunies de Roubaix. — Bureau de placement gratuit rue de la Paix, 22, dimanche de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

3, rue St-Georges, Roubaix. — Aujourd'hui 31 Décembre, dernier jour de la *Vente réclame*. Occasions remarquables, *Rabais énormes* sur tous les articles confectionnés de la saison d'hiver.

Syndicat mixte de l'industrie roubaisienne. — Réunions du dimanche 31 décembre 1905 au siège syndical, 22, rue de la Paix, E. V.

A 4 heures, Société Saint-Louis, recette mensuelle ; à 4 h. 1/2, Société Saint-Remi, recette mensuelle ; à 5 h., Société Saint-Paul, recette mensuelle ; à 5 h., Société Saint-Gervais, recette mensuelle.

Orfèvrerie. Fantaisies artistiques. — Grand choix d'objets pour cadeaux Madame KESSLER, 26, rue de la Gare, Roubaix.

Compagnie du gaz de Roubaix. — *Avis important.* — Nous rappelons à notre clientèle que nous possédons un service de transport de coke à domicile :

1° Pour les quantités de 1 et 2 hectolitres (en sacs plombés) par voiture spéciale circulant dans les rues de chaque quartier au moins une fois la semaine ;

2° Pour les commandes de 5 hectolitres au moins pour Roubaix-Croix et 20 hectolitres pour les localités limitrophes.

Pianos de tous facteurs. Vente de confiance chez Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

FOURRURES

« LÉON », 40, rue de l'Epeule, Roubaix. — Fourrures en Skungs, Astrakan, Martres Vison, Castor, Mongolie, etc. Réparations, Transformations, Peaux et Pelleteries pour Vêtements. Maison de Confiance, le meilleur marché de la région.

LEERS

Fraude. — Les douaniers de Leers ont arrêté vendredi après-midi, et conduit à la gendarmerie de Lannoy, Varsenbergh Joseph, 20 ans, peigneur à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, qui était porteur de 5 kilos de café vert de provenance étrangère. Il a été transféré à Lille, hier samedi.

CROIX

Les Pompes funèbres

A propos des renseignements que nous avons donnés, un lecteur septuagénaire nous fait remarquer qu'il est nécessaire de rappeler que les premiers responsables des convois dont on se plaint partout, sont les membres de la majorité du conseil municipal. Ils ont voté, les yeux fermés, l'application de la loi néfaste préparée par les Loges et édifiée en textes législatifs par les sectaires du Parlement.

Les électeurs, frappés de la perte d'un membre de leur famille, poursuivis par des prétentions exagérées savent ainsi sur qui reporter les responsabilités.

Union catholique. — Réunion du Comité directeur, à 11 h. 1/2, au Cercle Léon XIII.

Le Parquet vient d'ouvrir une enquête sur un vol de modèles de coupe commis par un nommé W..., sujet belge, au détriment d'un patron tailleur. L'inculpé a déclaré qu'il s'était servi des modèles en question pour les perfectionner.

CROIX. — Mariage. — Emile Vanoeck, graisseur, et Marie Barin, soigneuse.

FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

WASQUEHAL

Le Jour de l'An. — Une messe sera dite pour les paroissiens à dix heures. Que tous fassent trêve aux visites traditionnelles pour assister à cette messe où ils prieront le Seigneur de répandre ses bénédictions sur l'année nouvelle, et d'écarter, si c'est possible, les malheurs qu'elle semble nous réserver.

Les cantines scolaires seront ouvertes probablement aussitôt après les vacances du Nouvel-An.

Accident d'automobile. — Samedi matin, M. Valéry, rue de Rouges-Barres, quartier du Cimetière, conduisait, selon son habitude, l'automobile de M. Lejeune, directeur de la filature du Nord. Il tamponna violemment, en se garant, une voiture arrivant en sens inverse. Par bonheur, le choc ne lui occasionna pas de blessures, mais l'automobile en fut sérieusement endommagée.

Valéry parvint néanmoins à le ramener à la filature.

Mouvement de la population en 1905. — Cette année on a enregistré 157 baptêmes, 14 mariages et 86 décès dont 26 d'enfants.

L'an dernier, il y avait eu 169 baptêmes, 50 mariages et 81 décès.

WASQUEHAL. — Du 25 au 31 décembre. — Publications. — Henri Dolannoy et Marie Goemine. — Auguste Baicaee et Marie Dekeyser.

LANNOY

Accident de travail. — Lecomte Auguste, 18 ans, homme de peine chez M. Parent Montfort, demeurant rue du Bois, à Lys, s'est fait une entorse au pied en soulevant une balle d'étoupes. Vingt jours de repos. Docteur Caudmont.

LANNOY. — Du 30 décembre. — Décès. — Julie Masson, 81 ans, rue des Remparts.

HEM. — Du 30 décembre. — Naissance. — Suzanne Dewar, Trois-Baudets.

Mariages. — Louis Sailly, journalier à Sailly, et Marie Delcambre, couturière à Hem. — Louis Scittecatte, contremaître de teinture, et Zélie Pipart, bobineuse. — Charles Vangeredbaele, ouvrier teinturier, et Eugénie Monnier, journalière.

Marque authentique

Savon à pâte exquise,
Le Congo, qu'on le dise,
Porte le nom Vaissier,
Connu du monde entier.
Jean Certes, à Victor Vaissier.

TOURCOING

Les Etrennes des Expulsés

TROISIÈME LISTE

Mme Jean Flipo-Desurmont, 20 fr. — M. Charles Jonglez, 10 fr. — Mme Six, 10 fr. — Anonyme, 10 fr. — M. et Mme L. Toulemonde-Eloy, 10 fr. — Mme Joseph Motte-Van Ham, 20 fr. — M. Desvignes-Carette, 5 fr. — M. et Mme Romain Flipo, 10 fr. — M. et Mme Motte-Jacquart, 5 fr. — Anonyme, 3 fr. — Mme Timal-Dewavrin, 5 fr. — M. et Mme Lefebvre-Théry, 20 fr. — Mme Lepers-Van Elslande, 5 fr. — M. et Mme Paul Delemasure-André, 10 fr. — Mme Henri Dewavrin, 10 fr. — Mlle Maria Malfait, 10 fr.

Mme Joseph Lemaire, 50 fr. — M. Paul Desurmont-Bossut, 10 fr. — M. Emile Rasson fils, 10 fr. — M. Georges Masurel, 5 fr. — M. Segard-Dedoerge, 5 fr. — Veuve Desrousseaux-Picrot, 1 fr. — M. Georges Dewavrin, 2 fr. — M. Robert Lorthiois, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Mlles Frys, 2 fr. — Mme Pollet-Six, 2 fr. — Mme Lefebvre-Rasson, 5 fr. — Mme Henri Herbaux, 2 fr. — Mme Jacquart-Crombez, 3 fr. — Mme Flipo-Tiberghien, 5. — Mme Dumortier-Dorif, 1 fr. — Mme Sion Derville, 5 fr. — M. Louis Lehembre, 20 fr. — Mme Six-Pronvost, 10 fr.

Total de la 3e liste : 308 fr. 00
Listes précédentes : 858 fr. 50

Total 1.166 fr. 50

LE SIROP ET LA PATE DES 24 HEURES

seuls remèdes vraiment sérieux conviennent à tous ceux qui TOUSSENT : ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS. Connus à Roubaix et aux environs depuis quinze ans ces remèdes sont les meilleurs qu'on puisse employer pour guérir les GRIPPES les TOUX et les RHUMES les plus violents. Ils dissipent les suffocations, permettent le sommeil et **amènent la guérison des plus mauvaises toux le plus souvent en 24 heures.** Prix 2 fr. 50.

Ces spécialités sont la propriété exclusive de la **PHARMACIE COUVREUR et Cie**, rue Neuve, 32, Roubaix, refusez énergiquement toute substitution souvent nuisible à la santé. En dépôt à Tourcoing, Phie BRUNEAU ; à Wattrelos, Phie MERCIER ; à Lannoy, Phie VERDIER, Phie DUJARDIN ; à Mouscron, Phie FONDER.

Paroisse Notre-Dame. — Ce soir, après le salut de 6 heures, le Saint-Sacrement sera exposé toute la nuit dans cette église.

De 8 heures à 9 heures, aura lieu l'adoration nocturne publique, après laquelle l'église restera ouverte pour les hommes seulement.

A 11 h. 1/2, on fera la procession de réparation ; la Sainte-Messe sera célébrée à minuit.

Visites du Nouvel An à l'hôpital. — La Commission administrative des Hospices porte à la connaissance du public que les visites aux malades de l'hôpital civil auront lieu le jour de l'An à l'heure habituelle c'est-à-dire de midi à une heure.

Le concours orphéonique de 1906. — La Commission organisatrice s'est réunie, hier, à 8 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. Ch. Wattine, lequel a fait connaître les résultats du concours de compositions chorales auquel plusieurs prix de Rome ont pris part.

M. C. Dandoy, secrétaire des *Crick-Sicks*, a félicité M. Wattinne de son dévouement, puis il a donné lecture des demandes de renseignements formulées par plusieurs sociétés par rapport au logement et à la nourriture de leurs membres lors du concours de 1906.

Des visites seront faites auprès des présidents de plusieurs sociétés qui hésitent encore à prendre part au concours. La Commission a examiné et approuvé la plaquette du diplôme qui sera offert aux sociétés participantes.

Chapellerie Segard-Dedonrge, 29-31, rue St-Jacques, Tourcoing. — Chapeaux pour Fillettes et Dames, genre chapelier. — Grand choix de Fourrures.

La mise en recouvrement du rôle supplémentaire des patentes de l'année 1905 (3e trimestre), du rôle supplémentaire de la taxe des biens de main-morte (3e trimestre 1905), du rôle supplémentaire des droits de vérification des poids et mesures de l'année 1905 et du rôle particulier des contributions foncières (P.B.), et des portes et fenêtres de 1905, est prescrite à partir de ce jour.

L'échenillage et le hannetonnage doivent être effectués, sous peine d'amende, du 15 janvier au 15 février.

Chez les agents de police. — La commission de l'Association amicale des agents de police s'est réunie samedi, à 3 heures, et a décidé l'emploi du reliquat de l'ancienne caisse de secours. Des sommes diverses ont été affectées aux agents dont la situation a été jugée intéressante.

La grève des tisserands de l'établissement de M. Roussel-Mulié continue. Samedi, à dix heures du matin, les délégués se sont présentés à l'usine. Le directeur a offert un centime d'augmentation au mètre sur tous les articles. Les ouvriers ont refusé et ont voulu entrer en pourparlers avec M. Roussel-Mulié lui-même. Le patron a répondu que devant leur mauvais vouloir il ne voulait pas parlementer et qu'il mettait les livrets à la disposition des grévistes.

Nouveau quartier de la gare. — *Vente de terrains.* — L'administration municipale a l'honneur de faire connaître son intention de mettre en adjudication publique, dans le courant de janvier 1906, quelques-unes des parcelles de terrain du nouveau quartier de la Gare, si des offres acceptables lui sont faites.

Les amateurs sont en conséquence invités à adresser leurs offres avant le 6 janvier prochain, à l'Hôtel-de-Ville, à M. Salembier, adjoint au maire.

COMPTOIR des COLONIES, 2, rue de l'Est, TOURCOING. Cafés Torréfiés. Torréfaction spéciale. CHOCOLAT des PÈRES TRAPPISTES, de l'Abbaye d'Igny. CADEAUX-PRIMES AUX ACHETEURS.

Une mort survenant après un accident de travail. — Le 29 novembre dernier, à 5 h. 1/2 du soir, Jules Heeno, 42 ans, graisseur corroyeur, rue du Dahomey, 62, fut blessé à la main droite en graissant un palier de forage dans l'établissement de M. Alphonse Pollet, rue de Bradford. Le docteur Decherf, qui examina la blessure, lui prescrivit un repos de huit jours. Le 13 décembre, l'inspecteur du travail fut averti par le docteur Decherf que la blessure s'était subitement aggravée et que l'état général de l'ouvrier lui donnait des inquiétudes. Jules Heeno fut transporté à l'hôpital où il mourut le lendemain 14 décembre.

Est-ce l'accident de travail qui a occasionné la mort ? La famille du défunt — sa femme et deux enfants en bas-âge — par l'organe d'un avocat le prétend.

La Compagnie d'assurance attribue la mort à une maladie distincte de celle qui aurait pu provenir de l'accident.

Le Tribunal civil de Lille, après avoir entendu les parties, a fait droit à la demande de la Compagnie d'assurances, qui sollicitait l'autopsie du cadavre.

MM. les docteurs Bole et Julien, médecins légistes, l'un à Roubaix, l'autre à Tourcoing, accompagnés de MM. les docteurs Caudrelier et Decherf, ont procédé à l'opération, dans la journée de samedi. En présence de M. Vilain, commissaire central, et de M. Niederst, commissaire de police, le corps de Jules Heeno a été exhumé à 10 h. du matin et conduit à l'hôpital. Les médecins ont prélevé certains tissus et certains viscères nécessaires à leurs recherches, après quoi le corps a été réinhumé au cimetière du Pont-de-Neuville.

On a refusé à la presse toute communication au sujet de l'autopsie.

Couverts et Orfèvrerie Christofle
CADEAUX POUR FÊTES
A. OGER, 10, rue St-Jacques, Tourcoing

Accidents de travail. — Paul Wattynes, 19 ans, rattacheur, rue d'Aubervilliers, 49, genou droit comprimé entre le chariot et le bâti de son métier. Docteur Lagache ; repos de 10 jours.

— J.-B. Carbon, 42 ans, fileur, rue Jean-Bart, 9, effort à l'épaule en resserrant une corde de son métier. Docteur Decherf ; repos de 10 jours.

— Victor Darrou, 22 ans, employé à la gare centrale, pouce gauche écrasé en chargeant en wagon. Docteur Brunet ; 15 jours de repos.

— Arthur Eloey, 14 ans, bâcleur, rue Sainte-Barbe, plaies profondes à l'annulaire et à l'auriculaire droits avec section complète des tendons de l'auriculaire. Docteur Debuchy ; trois semaines de repos.

Etat-civil de Tourcoing

BONBONS pour le NOUVEL AN au Chocolat Thomas, 5, r. du Priez, LILLE

du 30 décembre

Naissances. — Alavoine Jules, rue de Bazeille. — Simeyers Jean, rue de Gnisnes, 116.

Publications de mariages. — Demazures Ernest, tisserand, rue Lepéroux, 3, et Vermeulen Hélène, rattacheuse, rue de Tonkin, 20. — Deschamps Louis, tisserand, rue du Général-Souham, 36, et Despleclin Sidonie, doubleuse, rue du Dahomey, 106. — Despleclin Florimond, tourneur, rue de la Latte, 208, et Jules Julia, couturière, rue de Madagascar, 10. — Soin Paul, négociant à Tourcoing, et Clara Marie, sans profession à Deulémont.

Mariages. — Glorieux Emile, rattacheur, et Derie Flore, sans profession. — Lebailly Hubert, bonnetier, et Desmettre Albertine, soigneuse. — Walfaut Jules, mouleur, et Delepaul Juliette, tricoteuse. — Delmarle Camille, maçon et Parmentier Angèle, ménagère. — Denys Emile, rentreur, et Vianne Zoé, dévideuse. — Leclercq Lucien, domestique, et Bertier Clémence, tricoteuse. — Deleu Julien, charretier, et Froidore Marie, ménagère. — Vanhoutteghem Camille et Brunel Eleontine, ménagère.

Verscheide Françoise et Dutilleul Jeanne, dévideuse. — Bury J.-B., apprêteur, et Vanmaele Henriette, doubleuse. — Decaval Cyrille, tisserand, et Desmettre Marie, retordeuse. — Erokay Jean, magasinier, et Vanmen Angèle, paqueteuse. — Decormait Alfred, tisserand, et Leclercq Hortense, soigneuse. — Leclercq Léon, chocolatier, et Dutriez Rachel, soigneuse. — Lerailllé Edouard, tisserand, et Vanoverschelde, Philomène, bobineuse. — Vanbocktale Henri, tailleur d'habits, et Dely Elisa, tricoteuse. — Waleskx Henri, cocher, et Saynalava Alice, sans profession.

Décès. — Lorthiois Juliette, 37 ans, rue du Casino, 34. — Bonnay Maria, 48 ans, rue de la Cloche, 80. — Mahieu Hortense, 71 ans, rue Houchard, 53.

TAPIOCA INDIEN & PERLES INDIENNES
Préservatifs contre l'Anémie
C. DUPIRE et Cie, Usine du Château-Blanc, à Wasquehal (Nord).

RONCQ

La fraude. — Les préposés des douanes Descamps et Aviene, de service hier soir, vers 5 heures, au Petit Roubaix, aperçurent une bande de cinq individus qui, à leur approche, prirent la fuite. Les douaniers les poursuivirent et arrêtèrent deux d'entre eux, les nommés Arthur Vandembulcke, 15 ans, et Florimond Liard, 18 ans, tous deux habitant le Mont d'Halluin, porteurs de 1 kil. 600 d'allumettes et 400 grammes de café.

Vandembulcke, vu son jeune âge, a été remis en liberté. Son camarade sera conduit à Lille.

RONCQ. — Du 30 décembre. — Décès. — Amélie Derock, 57 ans, ménagère, au Blanc-Four.

Mariage. — Adolphe Bataille, 29 ans, tisserand et Hélène Delcourt, 23 ans, doubleuse.

BONDUES

Un accident d'automobile. — Jeudi soir, vers huit heures, M. Jules Delannoy, 35 ans, chauffeur chez M. Tiberghien, à Tourcoing, revenant de son travail, s'en retournait à son domicile au Pont des Pierres, à Bondues.

Arrivé au chemin des Ravannes, voyant arriver une automobile, M. Delannoy quitta la chaussée pour se rendre sur le trottoir. La voiture passée il revint au milieu du pavé. Au même moment arrivait une automobile non éclairée.

Jules Delannoy n'eut pas le temps de se garer et fut atteint à la jambe droite et renversé.

Le conducteur de l'auto ne daigna pas arrêter et continua sa route sans se préoccuper du blessé qui fut relevé par des passants et transporté à l'estaminet du « Bon Coin ». Après quelques soins, on le conduisit à la ferme Thieffry, où il passa la nuit.

M. Jules Delannoy a une blessure de peu de gravité à la jambe droite et une entorse à la cheville ; il a été conduit à son domicile samedi matin.

BONDUES. — Du 30 décembre. — Décès. — Noël Leleu, 3 jours, pavé de Linselles. — Julien Rossé, 18 ans, teinturier, au Jambon.

LINSELLES. — Du 30 décembre. — Naissances. — Louis Claeys, au Belcaey. — Noël Delannoy, avenue Masurel.

Décès. — André Deboedue, 6 mois, au Belcaey.

TRAITEMENT homœopathique des Maladies de la Poitrine et de l'Estomac. — Hôtel du Commerce, r. de Béthune, 15, Lille. Les mercredis, de 2 à 5 h.

MOUVAUX

Le Bureau de bienfaisance. — Où se trouvera-t-il ? Est-ce à la mairie ? Cela devrait être, mais, cela n'est pas. Les indigents se rendent pour toutes leurs demandes ou réclamations au domicile de l'un des administrateurs. Cette manière de procéder est arbitraire et d'autant plus que certains administrateurs sont commerçants. Aucune règle n'est établie ; par conséquent c'est le désordre et le gâchis.

Le gâchis, parce que les administrateurs se jettent les indigents à la tête l'un de l'autre — « Allez voir M. Un Tel, votre cas ne me regarde pas » — Et M. Un Tel agit de même en envoyant le solliciteur à un autre de ses collègues.

Pourquoi donc n'y a-t-il pas d'assemblées régulières des administrateurs devant lesquels les pauvres exposeraient leurs doléances ? Pourquoi le lieu invariable de ces réunions n'est-il pas la Mairie ?

Nous engageons nos lecteurs à étudier ces deux questions. Ils trouveront facilement les réponses qu'elles comportent.

HAZEBROUCK

NOORDPEENE. — **Grave accident.** — Vendredi matin, Julien Buminez, mouleur au moulin du Balinbert, a été pris dans l'arbre tournant et grièvement blessé.

Quand on releva le malheureux ouvrier, il avait une épaule fracturée et d'horribles mutilations aux deux jambes.

M. le docteur Heem, de Cassel, appelé aussitôt, ne s'est pas prononcé.

Buminez est marié et père de trois enfants.

BAILLEUL. — **Explosion.** — Dans une petite cabane située à l'Helle, section du territoire de Bailleul, une bonne femme, Delhoo Philomène, s'est grièvement brûlée au visage, par suite d'une explosion qui s'est produite au moment où elle mettait au feu une pelle de charbon.

DUNKERQUE

Marin asphyxié

Le marin Charles Acaria, 47 ans, qui s'est accidentellement asphyxié en faisant, dans le poste de son bateau et dans un poêle défectueux, du feu avec du bois goudronné et humide, est à toute extrémité à l'hôpital où on l'a transporté.

Le malheureux n'a pas repris connaissance et à l'heure où paraîtront ces lignes il aura probablement rendu le dernier soupir.

Un naufrage en rade

Le voilier *L'Etincelle*, de Saint-Malo, capitaine Peene, chargé de 250 tonnes de briquettes prises à Dunkerque pour l'arsenal de Cherbourg, s'est échoué en sortant du port, entre les bouées 10 et 12.

Le navire fit immédiatement eau et l'équipage dut quitter le bateau après deux heures d'efforts.

L'Etincelle est perdue. On tâchera de sauveter le plus possible d'agrès et de superstructures. Les assureurs ont traité pour le sauvetage à raison de 60 0/0.

GOUTTE NÉVRALGIES RHUMATISMES sont guéris par L'INDOL
ANTIDIATHÉSIQUE RHUMATISMAL
Dépôt : 7, rue des Arts, LILLE

CADEAU PRIME & TOUT ACHETEUR
Pour choisir une belle et bonne montre garantie aux prix de fabrique, demandez le magnifique album du Gd COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE de BESANÇON, le plus beau choix de Montres, Réveils, Pendules et Bijouterie à Bon marché, Envoi gratis-franco. LA NATIONALE 28 francs garantie 10 ans. Écrire à E. DUPAS à BESANÇON Doubs

Pour vos Porte-Monnaie, Porte-Feuilles, Porte-Cigares, adressez-vous à la fabrique de maroquinerie SOYEZ Père, Lille. Téléphone.

LIBERTÉ & LIBERTÉ

Un malade facétieux qui avait souffert pendant plus de quinze ans de constipation opiniâtre et qui en avait été radicalement guéri par les *Dragées de santé Dubus*, disait un jour à son médecin dans un à-propos de circonstance : J'ai retrouvé la plus indispensable des libertés ; celle du ventre. Ce malade exprimait à sa façon la joie qu'il éprouvait d'être enfin débarrassé d'une affection désagréable et ennuyeuse et cette joie était d'autant plus intense, que cet homme ne croyait plus à la possibilité de sa guérison, car il avait usé et abusé d'une foule de remèdes insuffisants.

Que ces quelques lignes rappellent aux gens constipés et à ceux qui ont les digestions laborieuses et pénibles, que les *Dragées de santé Dubus* réussissent dans tous les cas où les autres produits se sont montrés inefficaces. Chaque boîte contient cent dragées (traitement pour un mois) et coûte 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Dépôt général et maison d'expédition : Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, Lille.

LE MEILLEUR CAFÉ est le CAFÉ FIN de la MAISON WATERLOT-LAMBELIN
Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE
René CARTON, Successeur

TOUX GRIPPE CATARRHE COQUELUCHE
Sirop pectoral incomparable DEHARAMBURE
CENT ANS DE SUCCÈS. Toutes Pharm. 1 50.

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste
Hernies (guérison complète en quelques jours, sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.
Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités
Radicalement guéries par procédés spéciaux
Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son Institut, 79, rue de l'Institut, à JUMET-Belgique, près de Charleroi (Belgique).
Sœurs de Charité. — Aumôniers

Incrédules, mais Sages

De même que saint Thomas crut aux miracles de N.-S. Jésus-Christ lorsqu'il vit de ses propres yeux les paralytiques marcher et courir, les aveugles recouvrer la vue et les morts ressusciter, de même, à notre époque de scepticisme, les malades finiront par ne plus croire qu'aux médicaments dont les preuves éclatantes de guérisons leur auront dessillé les yeux. En cela, souvent auront-ils raison, car nous sommes à une époque où chaque jour voit surgir quelque nouveau produit à un moment où l'esprit de concurrence et d'envie fait naître mille contrefaçons à côté des meilleures marques, ceux-là, donc, que les belles paroles n'auront pas convaincus et qui se renseigneront sur la véritable valeur des spécialités pharmaceutiques annoncées par la voie des journaux ou par communication directe aux intéressés, ceux-là, disons-nous ne risqueront pas d'aller à tâtons et quand après s'être renseignés ils auront fait usage de produits tels que le **Baume Sainte-Geneviève** et le **Dépuratif Delezenne**, la meilleure publicité sera faite par eux, car tous seront guéris, et dans un but humanitaire feront connaître à leur tour à ceux qui souffrent d'*eczémas*, d'*ulcères de varices*, de *boutons*, d'*irritations de la peau*, *âcretés*, *vices du sang*, etc., les effets extraordinaires de cette médication, qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années et a étonné le monde médical par les cures merveilleuses qu'elle a amenées.

Une notice est envoyée sur demande, relatant des cas de guérisons d'eczémas et de plaies datant de 10, 20, 30 ans et réputés comme incurables.

Ce traitement permet de continuer ses occupations.

Prix dans toutes les pharmacies : le pot de Baume 1 fr. 50 et 1 fr. 60 franco port ; le flacon Delezenne 4 fr. et 4 fr. 80 franco gare.

Dépôt général : ancienne pharmacie Delezenne, 7, rue des Arts, Lille.

LE BANYULS-TRILLES
n'est pas un médicament
C'EST UN APÉRITIF INCOMPARABLE
soigneusement préparé avec un *VIEUX et EXCELLENT VIN PUR* et le meilleur QUINQUINA
C'est pourquoi il est chaleureusement recommandé par
Le Corps Médical
aux hommes, dames et enfants
Dans tous les Cafés, les bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.
Exigez l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.
BANYULS TRILLES

Les **PILULES GOBERT** dites **FRANÇAISES**, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines, 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille.

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON

Imp. de la Croix du Nord, 15 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vaan